

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1912

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1912

BILLON NOIR INÉDIT

DE

JEAN IV DE BRABANT, COMTE DE HAINAUT

(1418-1427).

Le Hainaut est probablement celle de nos provinces dont la série monétaire présente encore le plus de lacunes et se soit le moins augmentée, en ces dernières années, malgré la fréquence relative des trouvailles de monnaies médiévales en Belgique.

En effet, nous ne croyons point que, depuis l'excellent supplément apporté par M. de Witte à l'ouvrage de Renier Chalon (1) sur la matière, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, plus de trois ou quatre monnaies hennuyères nouvelles aient été signalées aux amateurs.

Ceux-ci ne verront donc pas sans satisfaction, pensons-nous, la pièce que nous allons décrire venir s'ajouter au numéraire, d'ailleurs peu abondant, que Jean IV de Brabant, par suite de son mariage avec Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume IV de Hainaut, put faire forger, en tant

(1) *Supplément aux recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut de M. Renier Chalon*, par ALPHONSE DE WITTE. Bruxelles, 1891,

que souverain de ce comté, dans l'atelier monétaire de Valenciennes, seul en activité depuis le règne de Guillaume III l'Insensé.



✠ IOH' :: DN :: BRAB :: :: LIMB :: COM :: hT.

Écu écartelé de deux fleurs de lis et de deux lions (Bourgogne-Brabant-Limbourg ou Bourgogne-Hainaut) dans un cercle bilinéaire et un grènetis. Grènetis au pourtour.

Rev. MONÆ | TT :: RO | VT :: VT | LÆNÆ.

Grande croix pattée, coupant la légende et traversant une épicycloïde à quatre lobes, dont les angles rentrants se terminent en trèfles. L'épicycloïde est inscrite dans un cercle de grènetis. Grènetis au pourtour.

Billon. Poids : 1 gr. 55.

Cabinet de l'État.

Cette pièce, que le cabinet de l'État doit à la générosité d'un collectionneur bruxellois, M. Léon Bovier, n'est cependant que la répétition d'un type monétaire créé sous Guillaume IV, dans le même atelier, type représenté sous le n° 140 de la planche XIX de l'ouvrage de Chalon, dont le *Deuxième supplément* de cet auteur (pl. 5, XXXVII) donne une variété, et qui existe également pour Jacqueline de Bavière (Voy. même auteur, pl. XIX, 144).

C'est, si l'on veut lui donner une dénomination qui pourrait à la rigueur lui convenir, dans l'ignorance où l'on est de son appellation topique (1), une subdivision du *lion dans la haie ou dans l'enclos*, autrement dit du *hollanäsche tuijn*.

Van Alkemade affirme que l'origine de ce type provient du camp retranché, fait par Guillaume IV en 1406, lorsqu'il assiégeait Hagestein. Ce camp s'appelait *de Tuijn*, l'Enclos. Pour en conserver le souvenir, le comte en fit, paraît-il, l'emblème héraldique de la Hollande, le grava sur son sceau et sur ses monnaies (2).

Mais notre billon ne reproduit pas, au droit, l'enclos en question et n'appartient à la série du *tuijn* que par son revers, à la croix longue traversant une épicycloïde à quatre lobes, qu'offrent également les autres divisions de cette monnaie.

Au surplus, le *tuijn*, malgré son appellation et sa destination particulièrement hollandaises, est sorti complètement ouvré de la monnaie valenciennoise et des mains de ses tailleurs de fers, artistes aussi habiles que modestes, du commencement du quinzième siècle, dont il nous est permis d'apprécier ici, en passant, la souplesse de burin et l'élégance de travail.

FRÉD. ALVIN.

(1) Les comptes de la monnaie de Valenciennes n'ayant jamais été retrouvés (A. DE WITTE, *Supplém.* cité, p. 29).

(2) KORNELIS VAN ALKEMADE. *De goude en de zilvere gangbaare penningen der graaven en graavinnen van Holland*, p. 98, et CHALON, *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, p. 95.